

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 2 octobre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DAE 153 BUDGET PARTICIPATIF « Des Fablabs Made in 15eme ». Subvention d'investissement (150.000 euros) et convention avec l'association HomeMakers (15e) dans le cadre de la mise en œuvre du projet du budget participatif « Des Fablabs Made in 15eme ».

M. Jean-Louis MISSIKA, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu le règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-13 et les suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 11 septembre 2018 par lequel Mme la Maire de Paris propose d'accorder une subvention d'investissement à l'association HomeMakers (15e) et de signer une convention avec cette association ;

Vu l'avis du Conseil du 15^e arrondissement en date du 10 septembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-Louis MISSIKA, au nom de la 5e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris, est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association HomeMakers 15e.

Article 2 : Une subvention d'investissement de 150.000 euros est attribuée à l'association HomeMakers dont le siège social est situé 14 avenue René Boylesve (Maison des Association du 16ème) 75016 PARIS (SIMPA n° 184638 - 2018_08385), au titre de l'exercice 2018.

Article 3 : La dépense correspondante, d'un montant de 150.000 euros, sera imputée sur le budget d'investissement 2018 de la Ville de Paris, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO